



## **Boostheat**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information  
financière semestrielle**

**Serge DECONS Audit**  
2, rue de la Carrère  
31510 Antichan de Frontignes  
Sarl au capital de 4 000 €  
839 582 954 RCS Toulouse

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Toulouse

**ERNST & YOUNG Audit**  
966, avenue de la Mer-Raymond Dugrand  
CS 39520  
34000 Montpellier  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Montpellier

## **Boostheat**

SA au capital de 2 214 812,25 €  
41-47 boulevard Marcel Sembat 69200 Vénissieux  
RCS Lyon 531 404 275

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Boostheat, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration le 16 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **I. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.1 Base de préparation des états financiers de l'annexe qui exposent la situation financière de la société Boostheat au 30 juin 2020 ainsi que les mesures prises par celle-ci pour lui permettre de couvrir ses besoins de trésorerie.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 16 septembre 2020 commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Antichan de Frontignes et Montpellier, le 29 septembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

Serge DECONS Audit

ERNST & YOUNG Audit

DocuSigned by:  
  
C6F5F53BD6924E3...

Serge Decons

Marie-Thérèse Mercier

## **ANNEXE : Comptes Semestriels Consolidés Résumés 2020**



## **BOOSTHEAT SA**

41-47 boulevard Marcel SEMBAT 69200 VENISSIEUX

RCS Lyon 531 404 275

Comptes semestriels consolidés résumés 2020

# Sommaire

## Table des matières

- Compte de résultat consolidé au 30 juin 2020
- Etat du résultat global consolidé au 30 juin 2020
- Etat de la situation financière consolidée au 30 juin 2020
- Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2020
- Tableau des flux de trésorerie consolidés intermédiaires

<b>Notes aux états financiers consolidés</b> .....	
Note 1 : Déclaration de conformité .....	
Note 2 : Faits marquants du 1 <sup>er</sup> semestre 2020.....	
Note 3 : Principales méthodes comptables.....	
3.1 Base de préparation des états financiers.....	
3.2 Périmètre de consolidation .....	
3.3 Evènements significatifs postérieurs à la clôture .....	
3.4 Consolidation .....	
3.5 Estimations et jugements comptables déterminants .....	
3.6 Revenus d'activités et saisonnalité .....	
3.7 Informations sectorielles .....	
3.8 Immobilisations incorporelles .....	
3.9 Immobilisations corporelles.....	
3.10 Stocks .....	
3.11 Clients et autres créances .....	
3.12 Crédit d'impôt recherche et innovation, Crédit impôt Compétitivité Emploi et autres subventions publiques ...	
3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	
3.14 Capital social .....	
3.15 Dettes financières .....	
3.16 Fournisseurs, produits constatés d'avance et autres passifs .....	
3.17 Provisions .....	
3.18 Achats consommés et charges externes .....	
3.19 Contrats de location .....	
3.20 Charges de personnel .....	
3.21 Autres produits et charges d'exploitation .....	

3.22 Coût de l'endettement net .....	
3.23 Charge d'impôts sur le résultat .....	
3.24 Résultat par action .....	
Note 4 : Gestion du risque financier .....	
4.1 Facteurs de risques financiers .....	
4.2 Gestion du risque sur le capital.....	
Note 5 : Engagements hors bilan .....	
5.1 Engagements donnés .....	
5.2 Engagements reçus .....	
Note 6 : Transaction avec les parties liées .....	
6.1 Rémunération des dirigeants .....	

**Compte de résultat consolidé au 30 juin 2020**

En K€	Notes	30/06/20 (6 mois)	30/06/19 (6 mois)
Chiffre d'affaires	3.6	40	25
Achats consommés	3.18	-1 364	-902
Autres achats et charges externes	3.18	-1 674	-1 351
Charges de personnel	3.20	-2 243	-2 375
Impôts, taxes et versements assimilés		-59	-124
Dotations aux amortissements et provisions nettes	3.8/3.9/3.17	-1 382	-1 069
Autres produits et charges d'exploitation	3.21	301	504
Résultat opérationnel courant		-6 381	-5 292
Autres produits et charges opérationnels non courants		0	0
Résultat opérationnel		-6 381	-5 292
Coût de l'endettement financier net	3.22	-216	-378
Variation de la juste valeur des dérivés passifs		1 118	
Résultat avant impôts		-5 479	-5 670
Impôts sur les résultats	3.23		
Résultat net		-5 479	-5 670
Résultat part du groupe		-5 479	-5 670
Résultat part des minoritaires		0	0
Résultat de base par action (en €)	3.24	-0,62	-0,89
Résultat dilué par action (en €)	3.24	-0,62	-0,89

**Etat du résultat global consolidé au 30 juin 2020**

En K€	Notes	30/06/20	30/06/19
Résultat net consolidé de la période		-5 479	-5 670
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat		20	4
Ecarts actuariels sur engagements envers le personnel		20	4
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement dans le résultat		0	0
Ecarts de conversion			
Total des autres éléments du résultat global		20	4
Etat du résultat global		-5 459	-5 666
Part du groupe		-5 459	-5 666
Part des minoritaires		0	0

**Etat de la situation financière consolidée au 30 juin 2020**

En K€	Notes	30/06/20	31/12/19
Frais de développement		3 990	4 538
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		132	132
Immobilisations incorporelles en cours		2 551	1 503
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3.8</b>	<b>6 673</b>	<b>6 173</b>
Droits d'utilisation de constructions au titre de contrats de location		5 015	5 335
Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 677	1 836
Droits d'utilisation de matériel & outillage au titre de contrats de location		1 372	1 324
Autres immobilisations corporelles		254	269
Droits d'utilisation d'autres actifs au titre de contrats de location		437	568
Immobilisations en cours			0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3.9</b>	<b>8 755</b>	<b>9 332</b>
Participations		24	24
Autres immobilisations financières		205	202
<b>Immobilisations financières</b>		<b>229</b>	<b>226</b>
<b>Total actifs non courants</b>		<b>15 657</b>	<b>15 731</b>
Stocks	3.10	2 299	2 281
Clients et comptes rattachés	3.11	44	175
Créances d'impôts exigibles	3.12	923	706
Autres créances	3.11	1 058	1 370
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.13	17 185	18 275
Charges constatées d'avance		115	50
<b>Total actifs courant</b>		<b>21 624</b>	<b>22 857</b>
<b>Total actif</b>		<b>37 281</b>	<b>38 588</b>

En K€	Notes	30/06/20	31/12/19
Capital social	3.14	2 215	2 209
Primes liées au capital		49 203	50 209
Réserves consolidées		-32 388	-13 757
Résultat de la période		-5 479	-18 568
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>13 551</b>	<b>20 093</b>
Intérêts des minoritaires		0	0
<b>Total capitaux propres</b>		<b>13 551</b>	<b>20 093</b>
Emprunts et dettes financières	3.15	6 481	4 427
Passifs locatifs (part à plus d'un an)	3.15	5 410	5 837
Provisions pour risques et charges	3.17	149	139
Impôts différés passifs			
Produits constatés d'avance (part à plus d'un an)	3.16	525	450
<b>Total passifs non courants</b>		<b>12 565</b>	<b>10 853</b>
Emprunts et dettes financières (part à moins d'un an)	3.15	6 540	1 737
Passifs locatifs (part à moins d'un an)	3.15	1 223	1 225
Provisions pour risques et charges (part à moins d'un an)	3.17	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	3.16	1 291	2 382
Autres passifs courants	3.16	1 546	1 777
Produits constatés d'avance (part à moins d'un an)	3.16	565	521
<b>Total passifs courants</b>		<b>11 165</b>	<b>7 642</b>
<b>Total passif</b>		<b>37 281</b>	<b>38 588</b>

**Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2020**

En K€	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultats accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres	
Situation au 31.12.2018	6 045 235	1 511	15 267	-	14 283	2 495	-	2 495
Résultat de la période					-5 670	-5 670		-5 670
Eléments comptabilisés en OCI*					4	4		4
Résultat global					-5 667	-5 667		-5 667
Augmentation de capital		40	783			823		823
Emission de BSA						0		0
BSA et BSCPE devenus caducs				-621	621	0		0
Situation au 30.06.2019	6 202 078	1 551	15 429	-	19 328	-	-	2 349
Situation au 31.12.2019	8 837 269	2 209	50 209	-	32 324	20 093	-	20 093
Résultat de la période					-5 479	-5 479		-5 479
Eléments comptabilisés en OCI*					20	20		20
Résultat global					-5 459	-5 459		-5 459
Augmentation de capital	21 980	6	112			118		118
Emission de BSA						0		0
Elimination des titres en auto contrôle					-83	-83		-83
Variation de la juste valeur des dérivés passifs				-1 118		-1 118		-1 118
BSA et BSCPE devenus caducs						0		0
Situation au 30.06.2020	8 859 249	2 215	49 203	-	37 866	13 551	-	13 551

\* Other Comprehensive Income

**Tableau des flux de trésorerie consolidés intermédiaires**

En K€	Notes	juin-20	juin-19
<b>Résultat net total consolidé</b>		<b>-5 479</b>	<b>-5 670</b>
Amortissements et provisions nets		1 278	444
Charge (produit) d'impôt			
Autres charges et produits calculés		-1 118	-3
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>-5 319</b>	<b>-5 229</b>
Variation de stock		-19	-714
Variation des créances clients		128	1 336
Variation des dettes fournisseurs		-1 092	-994
Variation des autres créances et autres dettes		-104	-483
Coût de l'endettement financier net		221	378
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>-6 185</b>	<b>-5 706</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 195	-1 749
Variation des prêts et avances consentis		-2	-131
Subventions d'investissements reçues		268	133
Cession d'immobilisations			3
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>-929</b>	<b>-1 744</b>
Augmentations de capital	3.14	118	822
Variation des actions auto détenues		-85	
Souscription d'emprunts et avances conditionnées	3.15	6 996	7 507
Remboursements d'emprunts et avances conditionnées	3.15	-687	-540
Intérêts financiers décaissés		-211	-86
Variation des comptes courants d'actionnaires		-107	117
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>6 024</b>	<b>7 820</b>
Incidence de la variation des taux de change		0	0
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>-1 090</b>	<b>370</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture nets	3.13	18 275	2 123
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture nets	3.13	17 185	2 493
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>-1 090</b>	<b>370</b>

## Notes aux états financiers consolidés résumés

### **Note 1 : Déclaration de conformité**

En date du 16 septembre 2020, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés semestriels résumés de BOOSTHEAT clos le 30 juin 2020.

Au 30 juin 2020, les états financiers consolidés semestriels résumés du Groupe BOOSTHEAT présentent en milliers d'euros (sauf mention contraire) :

- L'état de la situation financière
- L'état du résultat global
- Le tableau de variation des capitaux propres
- Le tableau des flux de trésorerie
- L'annexe

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2019 pour le bilan et au 30 juin 2019 pour le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie.

Les états financiers consolidés semestriels sont établis et présentés de manière résumée conformément à la norme IAS 34 telle qu'adoptée par l'Union Européenne, relative à l'information financière intermédiaire, et disponible sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/ias\\_fr.html](http://ec.europa.eu/internal_market/ias_fr.html)-adoptedcommission.

S'agissant des comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS, n'intègrent pas toutes les informations et notes annexes requises pour l'établissement des états financiers annuels et à ce titre doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et qui ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS publié par l'IASB tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable au 31 décembre 2019.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (SIC et IFRIC).

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2020 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés établis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 à l'exception des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et d'application obligatoire à cette date et décrites ci-dessous.

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'Euro.

#### **Normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2020**

- Amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS publié le 6 décembre 2019 ;
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 : définition de « significatif » publié le 10 décembre 2019 ;
- Amendements à IAS 9, IAS 39 et IFRS 7 : Réforme des taux d'intérêt de référence, publié le 16 janvier 2020 ;
- Amendements à IFRS 3 – Définition d'une entreprise publiés le 22 avril 2020.

L'adoption des nouveaux amendements obligatoires listés ci-dessus n'a eu aucun impact sur les comptes du Groupe.

#### **Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB mais dont l'application n'est pas encore obligatoire :**

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2020 :

	<b>Norme / Interprétation</b>	<b>Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)</b>	<b>Date d'application UE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)</b>
1	Amendements à IFRS10 et IAS28 : Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et sa société associée ou sa coentreprise Date d'entrée en vigueur des amendements à IFRS10 et IAS 28	<i>Reportée</i>	<i>Suspendu</i>
2	IFRS 17 Contrats d'assurance	1/01/2023	ND
3	Amendement à IAS 16: Immobilisations corporelles - Produit avant utilisation prévue	1/01/2022	NC
4	Amendement à IAS 37: Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire	1/01/2022	NC
5	Amendements à IAS 1: Classement des passifs comme courants ou non courants	1/01/2022	NC
6	Annual Improvements to IFRS 2018-2020	1/01/2022	NC
6.1	IFRS 9 : Fees in the '10 per cent' Test for Derecognition of Financial Liabilities		
6.2	Illustrative Examples accompanying IFRS 16 Leases: lease incentives		
6.3	IAS 41: Taxation in Fair Value Measurements		
7	Amendment to IFRS 16: Covid 19 – Related Rent Concessions	01/06/2020	NC
8	Amendment to IFRS 4 – deferral of IFRS 9	01/01/2021	Q4/2020

Le Groupe ne devrait pas être impacté par l'application de ces normes.

#### **Note 2 : Faits marquants du 1<sup>er</sup> semestre 2020**

Le 7 janvier 2020, BOOSTHEAT annonçait avoir tenu ses engagements 2019 et ainsi confirmait la traction du marché pour la BOOSTHEAT.20 avec la vente de 381 chaudières, soit 1,9 fois l'objectif annoncé. Lors de la publication de ses résultats le 5 mars 2020, la Société annonçait travailler à l'optimisation de ses charges opérationnelles avec pour objectif de stabiliser a minima ses charges opérationnelles courantes en 2020.

Le premier trimestre est traditionnellement marqué par l'effet de la basse saison, caractérisé par une faible activité commerciale. En 2020, cet effet a été amplifié par la dégradation de la situation économique provoquée par la crise de la pandémie de COVID-19 conduisant à un gel des commandes.

Le 18 mars 2020, BOOSTHEAT prenait la décision de placer une majorité de ses salariés en chômage partiel et télétravail pour ses activités stratégiques, permettant ainsi à chacun d'eux d'appliquer les mesures de restrictions sanitaires demandées par le Gouvernement. La Société suspendait alors majoritairement ses activités en présentiel sur ses trois sites de Vénissieux, Toulouse et Nüremberg, et son activité d'installation. Seules des activités stratégiques étaient maintenues, notamment le support aux clients. A cette occasion, BOOSTHEAT suspendait sa guidance formulée lors de l'introduction en Bourse (Oct. 2019).

Le 9 juin 2020, BOOSTHEAT annonçait activer un plan d'optimisation de la performance et de la fiabilité de sa chaudière et orientait ses ressources vers une version upgradée – la BOOSTHEAT.20 Connect.

BOOSTHEAT indiquait à cette occasion la suspension de ses activités de production et la mise en veille de la commercialisation de la BOOSTHEAT.20 Origin. En parallèle, la Société renforçait son plan de réduction des dépenses afin d'adapter sa structure de coûts à ce contexte d'arrêt de la production série et de redéfinition de la stratégie commerciale en France, avec pour objectif de réduire son point mort.

Courant juin 2020, BOOSTHEAT validait l'obtention de 6M€ de PGE auprès de son syndicat bancaire historique et de 996 K€ de prêt innovation de la BPI, renforçant ainsi sa trésorerie. Ceci en complément des mesures gouvernementales de soutien de l'activité (chômage partiel, report de loyers et d'emprunts). Les PGE ont une échéance initiale à 12 mois, mais une renégociation avec les partenaires bancaires pour un étalement sur 5 ans est prévue.

### **Note 3 : Principales méthodes comptables**

#### **3.1 Base de préparation des états financiers**

Les états financiers consolidés ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu par le Conseil d'Administration et Comité d'Audit compte tenu des éléments suivants :

- la trésorerie disponible du Groupe au 30 juin 2020 qui s'élève à 17 185 K€ ;
- du niveau des dépenses liées au programme de fiabilisation et d'optimisation de la BOOSTHEAT.20 (prestations / sous-traitance et coûts associés) ;
- de la réduction de la masse salariale déjà constatée sur le premier semestre 2020 ;
- de l'évolution de son coût de production (achat matière, composants, modification de nomenclature) ;
- de l'échéancier de sa dette financière ;
- d'encaissements attendus d'ici novembre 2020 relatifs aux créances de CIR comptabilisées au titre de 2019 s'élevant à 706,4 K€
- des nouvelles ressources financières : 6 M€ de PGE (échéance à 12 mois avec renégociation prévue pour un étalement sur 5 ans) et 996 K€ de prêt innovation (BPI) (remboursement différé de 3 ans)

BOOSTHEAT estime avoir besoin de nouvelles sources de financement pour être en mesure de pouvoir couvrir ses activités opérationnelles et les investissements planifiés au-delà des 12 prochains mois à compter de la date de l'arrêté des présents comptes.

La Société pourrait être confrontée à un risque de liquidité à partir de la fin du mois de septembre 2021.

La Société envisage à plus long terme une ou plusieurs des solutions de financement suivantes :

- la mise en place d'un financement du besoin en fonds de roulement (stocks et créances clients) ;
- la mise en place d'un prêt d'actionnaire conditionné ;
- la recherche de fonds non dilutifs complémentaires (telles que des subventions, prêt à taux zéro...) ;
- la réalisation d'une augmentation de capital courant 2021 si les conditions de marché le permettent.

En cas de report ou de décalage dans la réalisation des opérations d'optimisation de la BOOSTHEAT.20, la Société pourrait être contrainte de limiter ses efforts dans certaines activités non stratégiques ou de décaler certains programmes de R&D, ce qui pourrait remettre en cause le planning de croissance attendue sans pour autant compromettre la continuité d'exploitation.

### 3.2 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est le suivant au 30 juin 2020 :

	Adresse siège social	N SIREN	Intégration	Valeur des titres (en EUR)	% Contrôle	% Intérêt
BOOSTHEAT SA	41-47 Boulevard Marcel Sembat, 36920 Vénissieux	531 404 275	Société mère			
BOOSTHEAT France SAS	41-47 Boulevard Marcel Sembat, 36920 Vénissieux	842 462 947	Intégration globale	25 000	100%	100%
BOOSTHEAT Deutschland GmbH	Äußere Bayreuther Straße 59 90409 Nürnberg - Deutschland	Nürnberg, HRB 35455	Intégration globale	25 000	100%	100%

### 3.3 Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Le 7 juillet 2020, dans un communiqué de presse, la Société indiquait mettre en œuvre un plan d'actions stratégique nommé « Efficiency 2022 ». La Société a réuni les représentants de son CSE pour leur présenter ce projet stratégique répondant aux nouvelles données de l'entreprise.

- Le premier volet du plan d'actions concerne l'optimisation de la performance et la fiabilisation de la BOOSTHEAT.20, priorités de BOOSTHEAT. Afin de créer des synergies plus fortes et d'accélérer ses process, BOOSTHEAT a pour projet de regrouper l'ensemble de ses activités de Recherche, Développement, Production, Marketing et Service Après-Vente sur son site de Vénissieux<sup>1</sup>. Le regroupement de ces activités techniques sur un seul et même site permettra ainsi une organisation plus réactive et plus efficace.

BOOSTHEAT a pour objectif de reprendre ses activités commerciales courant du premier semestre 2021 et de proposer la version upgradée de son produit (BOOSTHEAT.20 Connect) dès le second semestre 2021.

- La deuxième mesure de ce plan d'actions concerne le repositionnement de son modèle commercial sur un modèle de ventes indirectes en B2B2C et B2B.  
En France, cette décision a entraîné une restructuration de la filiale commerciale BOOSTHEAT France, et par voie de conséquence, le licenciement de 9 personnes, principalement dédiées à l'activité B2C. Cette équipe de 6 personnes resserrée et adaptée à ses nouveaux besoins est déjà opérationnelle.  
En Allemagne, la structure actuelle de 5 personnes ne connaît pas de modification de son organisation.
- Enfin, dans un dernier volet, BOOSTHEAT a annoncé étudier l'ensemble des leviers lui permettant de réduire son point mort et d'étendre sa visibilité financière. La Société a adopté des mesures d'abaissement de ses coûts avec un plan de réduction de ses dépenses déjà engagé fin 2019 et un projet de Design2cost pour réduire la BOM<sup>2</sup>.  
Dans le cadre de l'ensemble des opérations envisagées dans le plan « Efficiency 2022 », les effectifs du Groupe seraient adaptés au volume d'activité de BOOSTHEAT qui employait, au 30 juin 2020, 89 personnes<sup>3</sup>. Ainsi pour l'ensemble du Groupe, le projet pourrait conduire à la suppression d'une quarantaine de postes, majoritairement sur les fonctions industrielles, de R&D et intégrant la récente restructuration de BOOSTHEAT France.

<sup>1</sup> BOOSTHEAT SA représente 69 salariés en CDI au 30 juin 2020 sur un total BOOSTHEAT Groupe de 89 salariés.

<sup>2</sup> Bill Of Materials.

<sup>3</sup> Au 30 juin 2020 : BOOSTHEAT Groupe représente 69 salariés de BOOSTHEAT SA, 15 de BOOSTHEAT France et 5 de BOOSTHEAT Allemagne en CDI (hors contrats d'apprentissage et alternances).

Ce projet, qui s'inscrit dans un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE), devrait s'étaler jusqu'à fin 2020. A date, la Société poursuit la procédure avec ses partenaires sociaux et communiquera le moment venu de la finalité du projet.

### 3.4 Consolidation

#### *(a) Règles de consolidation*

L'ensemble des sociétés du groupe incluses dans le périmètre de consolidation étant actuellement contrôlées de manière exclusive par la société mère, ces filiales sont consolidées par intégration globale.

#### *(b) Intérêts minoritaires*

Il n'existe pas d'intérêts minoritaires dans le Groupe sur les 2 périodes présentées.

#### *(c) Transactions intragroupes*

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

#### *(d) Regroupements d'entreprises*

Dans la mesure où l'ensemble des filiales ont été créées par le groupe, aucun goodwill n'a été comptabilisé depuis la création de la Société.

### 3.5 Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

#### *(a) Dépréciation des immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement relatives aux travaux de développement de la chaudière « BOOSTHEAT.20 ». Ces actifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. La nécessité de déprécier les immobilisations incorporelles est vérifiée lorsqu'il y a une indication de perte de valeur. Une estimation de la valeur recouvrable est alors effectuée. Les immobilisations incorporelles sont testées sur la base de l'ensemble des flux de trésorerie issus des derniers business plans établis sur 5 ans. La détermination de la valeur d'utilité est fondée sur un modèle d'actualisation de flux de trésorerie futurs attendus, hors incidence des restructurations non encore engagées ou des investissements futurs qui augmenteraient le périmètre de l'UGT testé. La détermination de la valeur d'utilité est sensible au taux d'actualisation, aux estimations de flux de trésorerie futurs ainsi qu'au taux de croissance à long terme retenu.

La Direction a considéré qu'il n'existait pas à la clôture au 30 juin 2020, d'indice de perte de valeur et que la valeur des immobilisations incorporelles demeurait justifiée.

Au cours des périodes présentées, le Groupe n'a comptabilisé aucune dépréciation des immobilisations incorporelles.

#### *(b) Comptabilisation de l'impôt sur les sociétés*

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur les bénéfices en France et à l'étranger dans le cadre de ses activités internationales. Les lois fiscales sont souvent complexes et sujettes à différentes interprétations par le contribuable et

l'autorité fiscale compétente. Le Groupe doit effectuer des jugements et interprétations sur l'application de ces lois lors de la détermination des provisions pour impôt à payer.

Les actifs d'impôts différés correspondant principalement aux déficits reportables ne sont constatés que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible. Le Groupe doit faire appel à son jugement pour déterminer la probabilité de l'existence d'un bénéfice futur imposable. Cette analyse s'applique juridiction par juridiction, la règle généralement appliquée consistant à ne reconnaître les actifs d'impôts différés correspondant à des déficits reportables que lorsqu'une entité a généré des profits taxables sur deux années consécutives.

Concernant le traitement des impôts différés dans le Groupe, cf note 3.23.

*(c) Paiements fondés sur des actions*

Le Groupe évalue le coût des transactions avec des membres du personnel et les dirigeants, et réglées en instruments de capitaux propres, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date à laquelle ils ont été attribués. L'estimation de la juste valeur requiert de recourir à un modèle financier décrit en note 3.14 –Capital social du dernier rapport annuel publié.

### 3.6 Revenus d'activités et saisonnalité

BOOSTHEAT conçoit, produit et commercialise une chaudière à gaz dite « BOOSTHEAT.20 » particulièrement performante grâce à une technologie propriétaire brevetée. Cette innovation consiste en un compresseur thermique, sans frottement, ce qui rend la chaudière quasiment inusable et la moins énergivore du marché avec une consommation de gaz divisée par deux.

Destinée au marché de la rénovation de la maison individuelle sur les marchés prioritaires que sont la France, l'Allemagne, la Suisse et la Belgique, la chaudière BOOSTHEAT.20 est produite dans l'usine de Vénissieux opérationnelle depuis octobre 2018.

La chaudière BOOSTHEAT.20 ayant obtenu une certification en septembre 2018, la Société amorce aujourd'hui une phase de déploiement commercial.

La commercialisation de la chaudière par le Groupe s'effectue auprès de clients professionnels (B2B) et particuliers (B2C).

- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe, c'est-à-dire la vente et l'installation de chaudières « BOOSTHEAT.20 ». Le chiffre d'affaires figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Le Groupe comptabilise les produits conformément à IFRS 15.

En ce qui concerne le marché des professionnels, il s'agit d'une vente de produits fabriqués sans installation. Le chiffre d'affaires est constaté à la date d'acceptation de la livraison par le client professionnel.

En ce qui concerne le marché des particuliers, le Groupe vend à ses clients une chaudière installée. BOOSTHEAT assure en son nom et en totalité l'installation de la chaudière. Cette installation peut être réalisée par des installateurs salariés du Groupe, ou par des installateurs sous-traitants. BOOSTHEAT France est qualifiée RGE par QUALIBAT.

La vente et l'installation de la chaudière ont été analysées comme une seule et unique obligation de performance au sens d'IFRS 15. Le chiffre d'affaires est ainsi constaté lorsque la chaudière est livrée et en service.

Au cours du premier semestre 2020, le Groupe a réalisé 40 K€ de ventes de chaudières, dont 25 K€ en France et 15 K€ en Allemagne.

- Autres produits d'exploitation

Le Groupe comptabilise en « autres produits d'exploitation » (note 3.21):

- la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre d'activités ponctuelles n'entrant pas dans le business model du Groupe. Il s'agit notamment des opérations d'achat/revente de pièces détachées pour le sous-traitant DECAYEUX (81 K€ au 30/06/20 et 64 K€ au 30/06/19).
  - les aides financières privées correspondant à des conventions d'aide au développement avec des partenaires privés.
- Saisonnalité

Il n'existe pas de saisonnalité marquée impactant le résultat au 30 juin.

### 3.7 Informations sectorielles

Le Groupe opère sur un seul segment agrégé : la production et la commercialisation de chaudières thermodynamiques conçues et développées par BOOSTHEAT s'appuyant sur sa technologie de compression thermique.

Plus de 99% des actifs corporels et incorporels du Groupe est situé en France. L'activité de R&D est localisée en France.

Pour ces raisons, la direction de la Société n'estime pas opportun de constituer des secteurs d'activités distincts dans son reporting interne.

### 3.8 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent de la manière suivante :

en K€	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	30/06/2020
Frais de développement	6 682				6 682
Concessions, brevets & droits similaires	372	28			400
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Immobilisations incorporelles en cours	1 503	1 048			2 551
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 557</b>	<b>1 076</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 633</b>
Amt/Dép. frais développement	-2 144			-548	-2 692
Amt/Dép. concessions, brevets & droits similaires	-240			-28	-268
Amt/Dép. autres immobilisations incorporelles	0				0
<b>Total Amt/dép. immobilisations incorporelles</b>	<b>-2 384</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-576</b>	<b>-2 960</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>6 173</b>	<b>1 076</b>	<b>0</b>	<b>-576</b>	<b>6 673</b>

Au 30 juin 2020, les frais de développement d'un montant brut de 6 682 milliers d'euros sont relatifs aux développements de la chaudière « BOOSTHEAT.20 », après déduction d'une quote-part des créances de crédit d'impôt recherche et de crédit d'impôt innovation qui représentent un montant cumulé de 2 237 K€.

Au 30 juin 2020, le montant des dépenses de R&D en immobilisations en cours s'élève à 2 551 K€, après déduction d'une quote-part des créances de crédit d'impôt recherche et de crédit d'impôt innovation qui représentent un montant cumulé de 585 K€.

Le montant des dépenses de R&D restées en charge de l'exercice où elles ont été encourues s'élève à 421 K€ au 30/06/2020 et 428 K€ au 30/06/2019.

### 3.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent de la manière suivante :

en K€	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Transfert	Dotations de l'exercice	30/06/2020
Droits d'utilisation de constructions au titre de contrats de location	5 906					5 906
Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 237	96				3 333
Droits d'utilisation de matériel & outillage au titre de contrats de location	1 499	110				1 609
Autres immobilisations corporelles	608	23				631
Droits d'utilisation d'autres actifs au titre de contrats de location	831					831
Immobilisations en cours	0					0
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>12 081</b>	<b>229</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 310</b>
Amt. Droits d'utilisation liés à des constructions en location	-571				-319	-890
Amt/Dép. install techniques, matériel & outillage.	-1 398				-256	-1 654
Amt. Installations tech, matériel & outillage en location	-176				-62	-238
Amt/Dép. autres immobilisations corporelles.	-341				-38	-379
Amt. Droits d'utilisation liés à des autres immobilisations en location	-263				-131	-394
<b>Total Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>-2 749</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-806</b>	<b>-3 555</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>9 332</b>	<b>229</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-806</b>	<b>8 755</b>

### 3.10 Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

En K€	30/06/2020	31/12/2019
Matières premières, composants et autres approvisionnements	2 009	1 913
Produits intermédiaires et finis	290	367
Marchandises		0
<b>Total brut</b>	<b>2 299</b>	<b>2 281</b>
Dépréciations		
<b>Total net</b>	<b>2 299</b>	<b>2 281</b>

### 3.11 Clients et autres créances

Les clients et autres créances courantes se décomposent de la manière suivante :

En K€	30/06/2020	31/12/2019
Clients et comptes rattachés	48	175
Créances sur personnel et organismes sociaux	10	88
Créances fiscales (hors impôt courant)	1 042	1 261
Fournisseurs avances et acomptes versés	0	1
Autres créances	5	24
<b>Total brut</b>	<b>1 105</b>	<b>1 549</b>
Dépréciation des comptes clients	-4	-4
Dépréciation des autres débiteurs		
<b>Total net</b>	<b>1 101</b>	<b>1 545</b>

Il n'existe pas de créances échues et non provisionnées sur les périodes présentées.

Il n'existe pas de créances libellées en devises sur les périodes présentées.

### 3.12 Crédit d'impôt recherche et innovation, Crédit Impôt Compétitivité Emploi et autres subventions publiques

La comptabilisation du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt innovation a été la suivante, conformément à IAS 20 :

En K€	30/06/2020	31/12/2019
Montant porté en déduction des immo. Incorporelles	137	448
Montant comptabilisé en autres produits d'exploitation	80	258
<b>Total</b>	<b>217</b>	<b>706</b>

Le poste « créances d'impôts » au bilan actif se détaille comme suit :

En K€	30/06/2020	31/12/2019
Crédit Impot Recherche	917	706
Crédit Impot Innovation	6	0
Crédit Impot Compétitivité Emploi		0
<b>Total</b>	<b>923</b>	<b>706</b>

### 3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se compose des éléments suivants :

En K€	30/06/2020	31/12/2019
Disponibilités	17 185	18 275
Valeurs mobilières de placement	0	0
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>17 185</b>	<b>18 275</b>
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		0
<b>Total trésorerie nette pour le tableau des flux</b>	<b>17 185</b>	<b>18 275</b>

Les disponibilités détenues en banque sont intégralement détenues en euros.

### 3.14 Capital social

Au 30 juin 2020, le capital social de la Société s'élève à 2 214 812,25 € composé de 8 859 249 actions de 0,25 € de valeur nominale, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Le groupe a émis des instruments dilutifs qui sont pris en compte pour la détermination du résultat par action dilué (voir note 3.24).

L'évolution du nombre d'actions depuis la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est la suivante :

Date	Nature des opérations	Nombre d'actions		Augmentation de capital			Capital social après opération
		Nombre d'actions émises ou annulées	Nombre cumulé d'actions en circulation	Capital social émis	Prime d'émission ou d'apport	Valeur nominale par action	
<b>Capital au 31 décembre 2019</b>			<b>8 837 269</b>			<b>0,25 €</b>	<b>2 209 317,25 €</b>
04-mars-20	Augmentation de capital souscrite en numéraire	21 980	8 859 249	5 495,00 €	112 098,00 €	0,25 €	2 214 812,25 €
<b>Capital au 30 juin 2020</b>			<b>8 859 249</b>			<b>0,25 €</b>	<b>2 214 812,25 €</b>

#### Dividendes

La société n'a pas distribué de dividendes depuis sa création.

*Instruments dilutifs – Capital potentiel*Paiements en actions

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020, la Société a :

- constaté la caducité des plans de BSPCE 2017 ;
- autorisé l'exercice de BSPCE entraînant la création de 1 920 actions (augmentation de capital non constatée au 30 juin 2020)
- constaté le 04/03/2020 une augmentation de capital de 5 495 € par création de 21 980 actions en exercice de BSPCE

En conséquence, depuis le 31 décembre 2019, l'évolution de titres donnant accès au capital a évolué comme suit :

	BSPCE 2014 (1)	BSPCE 2017	BSA 2017	BSA 2018-1	BSA 2019	TOTAL
Nombre de titres donnant accès au capital en circulation au 31 décembre 2019	480	1 091	-	-	489 994	491 565
Nombre d'actions susceptibles d'être créées par exercice des titres donnant accès au capital en circulation au 31 décembre 2019	1 920	1 091	-	-	489 994	493 005
Nombre de titres émis au cours de l'exercice (depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2020)	-	-	-	-	-	-
Nombre de titres exercés au cours de l'exercice (depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2020)	(480)	-	-	-	-	(480)
Nombre de titres annulés/devenus caducs au cours de l'exercice	-	(1 091)	-	-	-	(1 091)
Nombre de titres donnant accès au capital en circulation au 30 juin 2020	-	-	-	-	489 994	489 994
Nombre d'actions susceptibles d'être créées par exercice des titres donnant accès au capital en circulation au 30 juin 2020	-	-	-	-	489 994	489 994

- (1) Le nombre d'actions auxquelles donne droit chaque BSPCE 2014 a été ajusté de la division du nominal par 4 décidé par l'assemblée générale du 30 mars 2015

➤ **BSA 2019**

Un conseil d'administration du 21 juin 2019 a constaté la souscription d'un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions (OBSA 2019) d'un montant nominal de 6 860 000 €, décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 7 juin 2019, par compensation avec les créances.

Cet emprunt obligataire a fait l'objet d'un remboursement anticipé lors de l'introduction en bourse le 9 octobre 2019. Les créances résultant de ce remboursement anticipé ont été utilisées par leurs titulaires pour souscrire à l'augmentation de capital intervenu à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société.

Au 30 juin 2020, il restait en circulation 6 860 000 BSA détachés de ces OBSA et exerçables jusqu'au 7 juin 2024.

**Conditions d'exercice** : chaque BSA 2019 donnera le droit de souscrire à N actions nouvelles de la Société, N étant calculé comme suit :  $N = \text{Nombre de BSA 2019 détenu par le porteur concerné} / 14 \text{ € (prix IPO) à un prix unitaire égal de } 23,80 \text{ € par BSA 2019 (soit } 1,7 * \text{Prix IPO)}$  ;

**Parité de l'instrument** : Etant donné que le nombre d'actions ordinaires découlant des BSA dépend soit du prix d'IPO soit du prix d'une opération qualifiée, la parité de l'instrument n'est pas fixe.

L'option de conversion doit ainsi être comptabilisée comme un dérivé à la juste valeur par résultat jusqu'à ce que la parité devienne fixe et que le dérivé soit reclassé en capitaux propres. Par conséquent, il convient (i) de mener une nouvelle valorisation au 30 juin 2020 à partir des données de marché à cette date et de (ii) comptabiliser la variation de juste valeur par résultat.

**Juste Valeur des BSA** : La juste valeur des 6 860 000 BSA à la date de détachement était de 583 K€. Elle était de 1 200 K€ au 31/12/2019. Une nouvelle valorisation a été faite au 30 juin 2020 conduisant à une juste valeur de 83 K€ (juste valeur unitaire de 0,17 euros), soit une variation de la juste valeur égale à - 1 118 K€ comptabilisée en produits financiers dans le résultat de la période.

La juste valeur a été calculée selon la méthode dite de Black and Scholes avec pour principales hypothèses :

- Volatilité 40%
- Taux sans risque -0,77%
- Maturité de l'option : 4

Aucun BSA 2019 n'a été exercé au cours de la période écoulée.

### 3.15 Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

Montants en milliers d'euros	30/06/2020	- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Passifs locatifs	6 633	1 223	3 756	1 654
Emprunts bancaires	8 885	6 410	1 984	491
Avances conditionnées	4 041	130	3 911	
Autres dettes financières	95		95	
Emprunt dérivé passif				
Emprunt obligataire au coût amorti				
<b>Sous-total emprunts et dettes financières</b>	<b>19 655</b>	<b>7 763</b>	<b>9 746</b>	<b>2 145</b>
Financements court terme (Dailly/Factor/Préfinancement CICE)				
Découverts bancaires				
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>19 655</b>	<b>7 763</b>	<b>9 746</b>	<b>2 145</b>
<i>dont part courante</i>	<i>7 763</i>	<i>7 763</i>		
<i>dont part non courante</i>	<i>11 891</i>		<i>11 891</i>	

Les passifs locatifs correspondent aux engagements liés aux contrats de location tels que prévu par IFRS 16 (cf. note 3.19).

Les emprunts bancaires se détaillent comme suit au 30 juin 2020:

- Prêt d'amorçage de 400 K€ accordé par bpifrance en 2014. D'une durée de 8 ans (dont 3 ans de différé de remboursement), ce prêt est souscrit à taux variable Euribor 3 mois Moyen majoré de 3,7% pendant la période de différé, puis de 5,5%. Il est garanti à hauteur de 80% par le fonds PPA. L'application du Taux d'Intérêt Effectif (TIE) a été jugée non significatif ;
- Prêt participatif de 75 K€ accordé par bpifrance en 2013. D'une durée de 8 ans (dont 12 trimestres de différé de remboursement), ce prêt est souscrit à taux variable Euribor 3 mois Moyen majoré de 3,7% pendant la période de différé, puis de 5,5%. L'application du Taux d'Intérêt Effectif (TIE) a été jugée non significatif ;
- Prêt participatif de 400 K€ de la part TDR API (groupe TOTAL). D'une durée de 60 mois dont 24 mois de différé, ce prêt est rémunéré au taux de 1%. Son déblocage est prévu en trois tranches :
  - T1 : 150 K€ en mars 2017 à la signature, encaissée comme prévue en 2017 ;
  - T2 : 150 K€ sous condition d'une levée de fonds de 2 M€, encaissée en 2018 suite à la réalisation de plusieurs levées de fonds en 2017 et 2018 ; et
  - T3 : 100 K€ après présentation du rapport de fin de programme.
 La dette est comptabilisée au fur et à mesure que les déblocages sont effectués.
- Obtention d'un prêt à moyen terme de 800 K€ auprès du Crédit Coopératif. D'une durée de 7 ans dont 24 mois de franchise en capital, ce prêt est rémunéré au taux fixe de 2,33%. Les intérêts sont comptabilisés en charges financières. Ce prêt est garanti à hauteur de 40% par bpifrance. Un nantissement sur fonds de commerce a été accordé en garantie du prêt.
- Prêt de 500 K€ destiné au financement d'éléments de la ligne de production souscrit auprès de Banque Populaire du Sud. D'une durée de 5 ans (60 mensualités), ce prêt est souscrit au taux fixe de 1,3%. Il est garanti à hauteur de 50% par le Fonds Européen d'Investissement et par un nantissement de fond de commerce en rang 2.
- Prêt de 460 K€ en date du 7 Mars 2019 auprès de la Société Générale destiné au financement d'éléments de la ligne de production, d'une durée de 7 ans à un taux d'intérêt fixe de 1,5% par an.
- Prêt de 996 K€ accordé par BPI Financement Innovation.
- Prêt Garanti par l'Etat d'un montant de 6 M€ dont l'échéance initiale à 12 mois pourra faire l'objet d'une

négociation pour un étalement sur 5 ans.

Aucune de ces dettes n'est assortie de covenants financiers.

Les avances remboursables se détaillent comme suit :

- En 2014, la Société a obtenu deux avances conditionnées d'un montant de 310 K€ chacune de la part de bpi france et de la région Languedoc Roussillon destinée au financement d'une partie des développements de la chaudière BOOSTHEAT.20.

Chacune des ces deux aides a été encaissée à hauteur de 245 K€, le solde de 65 K€ restant à percevoir au 31 décembre 2018, soit un total de 130 K€.

Le remboursement de chacune de ces aides s'effectuera en 16 trimestrialités :

- 4 trimestrialités de 15 K€ à compter du 30 09 2019,
- 4 trimestrialités de 17,5 K€ à compter du 30 09 2020,
- 4 trimestrialités de 20 K€ à compter du 30 09 2021,
- 4 trimestrialités de 25 K€ à compter du 30 09 2022.

En cas d'échec ou de succès partiel du programme aidé, la Société devra rembourser la somme forfaitaire de 150 K€ représenté par les 9 premières trimestrialités décrites ci-dessus. Ces avances ont été comptabilisées comme des dettes financières à taux 0. L'application du Taux d'Intérêt Effectif (TIE) a été jugée non significatif.

- En 2017, la Société a obtenu une aide à l'innovation de bpi france relative à « l'industrialisation et la mise en service d'une ligne de production sur le site de Vénissieux des chaudières thermodynamiques de 20 kWh ». Cette aide porte sur un montant total de 3 414 K€ dont 1 055 K€ ont été versés en 2017 lors de la conclusion du contrat d'aide, 1 666 K€ en 2018 et 693 K€ en 2019.

Cette avance sera remboursable sauf en cas d'échec technique ou commercial.

Durant les 2 années suivant le remboursement, la Société s'acquittera de versements complémentaires égaux à 1% du Chiffre d'affaires généré par le projet aidé dès lors que le CA cumulé généré par ce projet dépassera les 150 M€ HT. Ces montants complémentaires sont plafonnés à 0,9 M€ et la période couvrant le remboursement de l'aide et les versements complémentaires plafonnée à 10 ans. Ces avances ont été comptabilisées comme des dettes financières à taux 0. L'application du Taux d'Intérêt Effectif (TIE) a été jugée non significatif.

- En 2019, la société a obtenu une avance remboursable de l'ADEME d'un montant total de 110 K€ dont 67 K€ ont été encaissés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019. Cette avance sera remboursable lorsque deux évènements suivants auront lieu :

- La réalisation d'un chiffre d'affaire hors taxes de au moins 1 euros (ou toute autre devise).
- Le terme de la phase d'investissement.

Le taux d'intérêt est fixé à 0,82%. Cependant, si le fait générateur n'est pas encore intervenu à la clôture de l'exercice social se déroulant trois années après la survenance du Terme de la Phase d'Investissement, le bénéficiaire sera délié de toute obligation de remboursement.

Dans le cas contraire, le remboursement se fera en deux échéances annuelles de mêmes montants.

Les autres dettes financières correspondent à l'encours COFACE : contrat d'assurance-prospection couvrant une période de garantie courant de mai 2015 à fin avril 2018 pour un montant maximum garanti de 180 K€. L'amortissement de cet encours démarre en mai 2018 sous réserve de conditions de recettes. Ces avances ont été comptabilisées comme des dettes financières à taux 0. L'application du Taux d'Intérêt Effectif (TIE) a été jugée non significatif.

La variation des dettes financières au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020 s'analyse comme suit :

En K€	Solde au 31/12/2019	Souscription	Remboursement	Solde au 30/06/2020
<b>Emprunts bancaires</b>	<b>2 027</b>	<b>996</b>	<b>- 149</b>	<b>2 874</b>
Dont prêt amorçage Bpi	220	-	20	200
Dont prêt participatif Bpi	27	-	4	23
Dont prêt Total	242	-	50	192
Dont prêt Crédit Coopératif	775	-	38	737
Dont prêt Société Générale	418	-	21	397
Dont prêt Innov. Banque Pop. Sud	345	-	16	329
Dont Prêt BPI Financement Innovation		996		996
<b>PGE</b>	<b>-</b>	<b>6 000</b>		<b>6 000</b>
Dont PGE Société Générale		1 000		1 000
Dont PGE BNP Paribas		1 000		1 000
Dont PGE Banque Populaire		1 000		1 000
Dont PGE Crédit Agricole Centre-Est		1 000		1 000
Dont PGE Crédit Agricole Languedoc		1 000		1 000
Dont PGE BPI		1 000		1 000
<b>Avances conditionnées</b>	<b>4 041</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 041</b>
Dont projet APACHE FUI 1	280			280
Dont projet APACHE FUI 2	280			280
Dont projet ADEME	67			67
Dont projet PIAVE	3 414			3 414
<b>Concours COFACE</b>	<b>95</b>			<b>95</b>
<b>Remboursement des dettes sur contrats de location</b>	<b>- 1 046</b>	<b>-</b>	<b>539 -</b>	<b>1 585</b>
TOTAL des flux ayant une incidence trésorerie	5 117	6 996	- 688	11 425
<b>Passifs locatifs souscrits sur l'exercice</b>	<b>8 108</b>	<b>110</b>		<b>8 218</b>
<b>Intérêts courus non échus sur emprunts bancaires</b>	<b>1</b>	<b>10</b>		<b>11</b>
<b>Découvert bancaire</b>	<b>-</b>			<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 226</b>	<b>7 116</b>	<b>- 688</b>	<b>19 654</b>

### 3.16 Fournisseurs, produits constatés d'avance et autres passifs

Les comptes fournisseurs et autres passifs courants se décomposent de la manière suivante :

En K€	30/06/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs	1 291	2 382
Acomptes clients	184	198
Comptes courants d'associés		108
Dettes sociales	1 113	1 180
Dettes fiscales (hors IS)	81	110
Autres dettes	168	181
<b>Total fournisseurs et autres passifs courants</b>	<b>2 837</b>	<b>4 159</b>

Les produits constatés d'avance se détaillent comme suit :

En K€	30/06/2020	31/12/2019
Aides financières reçues de partenaires privés	295	309
Subventions d'investissement publiques	795	662
Chiffre d'affaires anticipé		0
<b>Total Produits constatés d'avance</b>	<b>1 090</b>	<b>971</b>
<i>Dont part à moins d'un an</i>	<i>565</i>	<i>521</i>
<i>Dont part à plus d'un an</i>	<i>525</i>	<i>450</i>

Sur le premier semestre 2020, le Groupe a perçu 268 K€ de subvention de la région Auvergne – Rhône - Alpes.

### 3.17 Provisions

Les provisions non courantes concernent les indemnités de fin de carrière et les provisions pour garantie des chaudières comptabilisées selon IAS 37.

Les provisions non courantes sont présentées ci-dessous :

En K€	Au 31/12/2019	Dotations	Reprises	dont utilisées	Au 30/06/2020
Indemnités de fin de carrière	123		10		133
Provisions pour garantie	16		-	-	16
<b>Total Provisions part plus d'un an</b>	<b>139</b>		<b>10</b>	<b>-</b>	<b>149</b>

Il n'existe pas de provision pour risque à moins d'un an au 30/06/2020.

### 3.18 Achats consommés et charges externes

- Achats Consommés

Les Achats consommés sont présentés ci-dessous :

En K€	30/06/2020	30/06/2019
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	-873	-899
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	96	484
Variation stocks de marchandises		215
Variation de stocks de produits fabriqués	-77	15
Achat d'études	-95	-310
Autres achats	-29	-5
Achats non stockés de matières et fournitures	-346	-380
Achats de marchandises	-40	-22
<b>Total</b>	<b>-1 364</b>	<b>-902</b>

- Autres achats charges externes

Les autres charges externes sont présentées ci-dessous :

En K€	30/06/2020	30/06/2019
Sous-traitance générale	-354	-125
Redevances de crédit-bail	1	
Locations et charges locatives	-49	-41
Entretiens et réparations	-55	-59
Primes d'assurance	-47	-79
Etudes et recherches	-35	-57
Divers	-4	-9
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-567	-549
Publicités	-51	-152
Transports	-52	-28
Déplacements, missions	-109	-167
Frais postaux	-61	-39
Services bancaires	-28	-18
Autres charges externes	-262	-28
<b>Total</b>	<b>-1 674</b>	<b>-1 351</b>

### 3.19 Contrats de location

La charge d'intérêt comptabilisée au titre d'IFRS 16 sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020 s'élève à 110 K€.

La charge d'amortissement comptabilisée au titre d'IFRS 16 sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020 s'élève à 513 K€.

Les hypothèses retenues au 31/12/2019 pour le retraitement IFRS 16 sont inchangées au 30/06/2020.

### 3.20 Charges de personnel

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

En K€	juin-20	juin-19
Salaires et traitements	1 579	1 677
Charges sociales	634	655
Dotations aux provisions retraites	30	43
Charges liées aux actions gratuites	0	0
<b>Total</b>	<b>2 243</b>	<b>2 375</b>

Les frais de personnel sont présentés nets des montants qui ont été activés soit une diminution de :

- 762 K€ pour 06/2020
- 929 K€ pour 06/2019

Les effectifs à la clôture des premiers semestres 2020 et 2019 sont les suivants :

	juin-20	juin-19
Cadres	49	58
ETAM	12	33
Ouvriers	23	0
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>91</b>

### 3.21 Autres produits et charges d'exploitation

En K€	juin-20	juin-19
Aides financières privées	0	258
Crédits d'impôts	80	198
Subventions publiques		
Subventions d'investissement	135	85
Opérations d'achat/revente de pièces détachées	81	64
Autres produits	108	5
<b>Total des autres produits d'exploitation</b>	<b>404</b>	<b>610</b>
Autres charges d'exploitation	-103	-106
<b>Total autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>301</b>	<b>504</b>

Les aides financières privées correspondent d'une part à des produits reçus par le Groupe dans le cadre de conventions d'aide au développement conclues avec des partenaires privés, notamment BUTAGAZ et GRDF, et d'autre part à des aides à l'embauche accordées par la société Robert Bosch France. Aucune aide de ce type n'a été perçue au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Les crédits d'impôts correspondent à la quote-part de Crédit d'impôt recherche et innovation non activée (cf note 3.12).

Les subventions d'investissement correspondent aux aides reçues pour le financement des actifs immobilisés. La quote-part constatée en autres produits d'exploitation correspond à l'étalement de l'aide sur la durée d'utilité de l'actif.

Les opérations d'achat/revente de pièces détachées correspondent à des opérations ponctuelles avec le sous-traitant DECAYEUX qui ne répondent pas à la définition des activités habituelles du Groupe.

Les produits relatifs aux activités habituelles du Groupe (ventes et installations de chaudières à gaz) sont comptabilisés en chiffre d'affaires (cf note 3.6).

### 3.22 Coût de l'endettement net

Le résultat financier se décompose comme suit :

En K€	juin-20	juin-19
Charges d'intérêts des ORA		232
Charges d'intérêt des OBSA		63
Autres charges d'intérêts	111	41
Desactualisation IFRS 16	110	40
Autres charges financières	2	2
Autres produits financiers	-7	
<b>Total</b>	<b>216</b>	<b>378</b>

### 3.23 Charge d'impôts sur le résultat

La Société bénéficiait du statut JEI (Jeune Entreprise Innovante) jusqu'au 31 décembre 2019, elle était exonérée d'impôt sur le résultat.

Les déficits reportables cumulés à fin 2019 n'ont pas été activés dans la mesure où leur consommation future n'a pas été estimée probable (au 31/12/2019 : 34 644 K€ en base pour BOOSTHEAT, 854 K€ pour BOOSTHEAT France et 288 K€ pour BOOSTHEAT GMBH).

Les résultats fiscaux étant également déficitaires au 30 juin 2020, la position retenue par le Groupe est restée la même.

Le taux d'impôt applicable en France en 2020 est de 28%.

Le taux d'impôt applicable en Allemagne en 2020 est de 30%.

Par mesure de prudence, le Groupe a choisi de ne comptabiliser aucun impôt différé (ni sur les différences temporaires, ni sur les retraitements IFRS, ni sur les déficits reportables) dans la mesure où sa situation fiscale latente le conduirait à reconnaître un impôt différé actif net.

Le Groupe n'a pas identifié d'incertitude relative aux traitements fiscaux au sens d'IFRIC 23.

### 3.24 Résultat par action

Le résultat par action en EUROS est calculé comme suit :

	juin-20	juin-19
Résultat part du groupe en K€	5 479	5 670
Résultat part des minoritaires en K€	-	-
Nombre moyen d'actions en circulation	8 856 335	6 353 626
Nombre de BSA émis au 30/06	489 994	460 712
Nombre de BSCPE émis au 30/06	-	24 991
Résultat par action en EUROS	0,619	0,892
Résultat dilué par action en EUROS	0,619	0,892

#### **Note 4 : Gestion du risque financier**

La Société exerce ses activités dans un environnement évolutif comportant des risques dont certains échappent à son contrôle. Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations figurant dans le Document d'enregistrement universel, y compris les facteurs de risques décrits dans la présente section, avant de décider de souscrire ou d'acquérir des actions de la Société. La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs. À la date d'approbation du Document d'enregistrement universel, la Société n'a pas connaissance d'autres risques significatifs que ceux présentés dans la présente section.

Les principaux facteurs de risques sont regroupés en cinq catégories ci-dessous, étant précisé qu'au sein de chacune d'entre elles, les facteurs de risques sont présentés par ordre de probabilité, d'impact et d'importance (probabilité x impact) décroissants selon l'appréciation de la Société à la date d'approbation du présent document et après prise en compte des mesures mises en œuvre pour en limiter l'importance. La matérialité de chaque risque présenté se fonde sur une échelle composée des trois niveaux suivants : **faible**, **moyen** ou **élevé**. La survenance de faits nouveaux, soit internes à la Société, soit externes, est donc susceptible de modifier cet ordre d'importance dans le futur.

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence	Impact du risque	Importance du risque
<b>Risques liés à l'activité</b>			
Risques liés à l'acceptation par le marché de solutions innovantes de chauffage	élevé	élevé	élevé
Risques liés à la stratégie commerciale multicanale	élevé	élevé	élevé
Risques liés à une défaillance et/ou à des difficultés, voire une incapacité quant à la montée en puissance de l'outil de production	élevé	élevé	élevé
Risques liés au fonctionnement de la chaudière et en particulier du compresseur thermique régénératif	élevé	élevé	élevé
Risques liés aux performances des chaudières installées	élevé	élevé	élevé
Risques liés aux fournisseurs, sous-traitants ou prestataires	moyen	élevé	élevé
Risques liés au développement d'un réseau de partenaires installateurs	moyen	élevé	élevé
<b>Risques liés à la situation financière de la Société</b>			
Risque de liquidité	élevé	élevé	élevé
Risques liés aux pertes historiques et à la capacité de la Société à générer des bénéfices futurs	élevé	moyen	élevé
Risques liés aux dispositifs fiscaux et financements publics bénéficiant à la Société et à sa stratégie commerciale	élevé	élevé	élevé
Risques liés aux prix des matières premières	moyen	moyen	moyen
Risque de dilution	moyen	faible	moyen
<b>Risques liés à la concurrence</b>			
Risques liés à la forte concurrence sur le marché des dispositifs de chauffage	élevé	élevé	élevé
<b>Risques liés à l'organisation de la Société</b>			
Risques liés à la capacité de conserver et attirer des personnels clés	élevé	moyen	élevé
Risques liés à la gestion de la croissance	élevé	moyen	moyen
<b>Risques réglementaires et juridiques</b>			
Responsabilité liée aux produits	élevé	moyen	élevé
Risques liés à la propriété intellectuelle	moyen	moyen	moyen
Risques liés à la confidentialité des savoir faire	moyen	moyen	moyen
Risques liés aux contraintes environnementales	faible	moyen	moyen
Risques liés à la sécurité des conditions de travail	faible	moyen	moyen
Risques liés au traitement des données personnelles - Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)	faible	moyen	moyen

#### 4.1 Facteurs de risques financiers

Le conseil d'administration communique les principes généraux de gestion des risques tels que le risque de liquidité, le risque de change, le risque de crédit et le risque de taux.

##### (a) Risque de liquidité

Les prévisionnels de trésorerie sont réalisés par le service financier. Sur la base de ces prévisions régulièrement mises à jour, la direction du Groupe suit ses besoins de trésorerie afin de s'assurer que la trésorerie à disposition permet de couvrir les besoins opérationnels.

Ces prévisionnels prennent en compte les plans de financement du Groupe.

À la date du présent document, la Société a effectué une revue spécifique de son risque de liquidité et pourrait être confrontée à un risque de liquidité d'ici l'échéance des douze prochains mois.

La pandémie de coronavirus impactant et ralentissant l'ensemble de l'activité économique mondiale et les mesures de confinement décidées en France impactent significativement sa production et ses installations, BOOSTHEAT a

suspendu à compter du 18 mars 2020, ses activités en présentiel sur ses sites de Vénissieux, Toulouse et Nüremberg, ainsi que chez ses clients durant la période de confinement. Cet arrêt a eu pour effet de réduire les dépenses prévues.

À ce jour, compte tenu principalement de :

- la trésorerie disponible du Groupe au 30 juin 2020 qui s'élève à 17 185 K€ ;
- de sommes perçues au titre d'avances conditionnées et subventions déjà octroyées pour un montant de 268 K€ (solde subvention Région AURA) et
- de remboursements de crédits de TVA à hauteur de 900 K€ déjà perçus et de 500 K€ à percevoir au 30 juin 2020 (perçus sur le compte en juillet 2020) ;
- d'encaissements attendus d'ici novembre 2020 relatifs aux créances de CIR comptabilisées au titre de 2019 s'élevant à 706,4 K€ ;
- de l'échéancier modifié de sa dette financière ;
- du niveau de dépenses actuelles et prévisionnelles de l'entreprise ;
- de l'évolution de son coût de production ;

La Société pourrait être confrontée à un risque de liquidité à partir de fin septembre 2021. Elle considère néanmoins qu'elle sera en mesure de faire face à ses échéances au cours des douze prochains mois à compter de la date de publication du présent document. En effet, la Société met en œuvre et bénéficie de l'ensemble des mesures de soutien décidées par le Gouvernement :

- un report de cotisations sociales, de loyers et de remboursements d'emprunts ;
- des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) à hauteur de 6 M€ accordés par 6 banques au taux de 0,25%. Il s'agit de prêts sur 12 mois remboursables in fine, transformables sur négociation avec les partenaires bancaires en prêt moyen long terme, amortissables sur 5 ans. Le taux serait alors renégocié à la hausse ;
- un Prêt Soutien à l'Innovation (PSI) à hauteur de 996 K€ dont les caractéristiques sont similaires au PGE accordé par bpifrance. Ce prêt finance les développements menés par BOOSTHEAT sur la maintenance prédictive de ses chaudières (3 ans différé).

Par ailleurs, la Société envisage une ou plusieurs des solutions de financement suivantes :

- la mise en place d'un prêt d'actionnaire conditionné ;
- la recherche de fonds non dilutifs complémentaires (telles que des subventions, prêt à taux zéro...) ;
- la réalisation d'une augmentation de capital courant 2021 si les conditions de marché le permettent.

La Société indique avoir mis en place un plan stratégique d'abaissement des coûts visant à la sauvegarde de sa trésorerie.

La Société pourrait avoir besoin de fonds supplémentaires afin de réaliser de nouveaux investissements inconnus à la date du présent document ou encore difficiles à évaluer car portant sur des projets en cours de développement. Le déploiement commercial sur le modèle B2B des BOOSTHEAT.20 engendre des coûts d'un montant variable et est encadré par des réglementations strictes. Il est donc difficile d'anticiper parfaitement l'ensemble des coûts liés aux développements.

Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance, ce qui la conduirait à rechercher d'autres sources de financement, en particulier par le biais d'augmentations de capital.

Le niveau des besoins de financement de la Société et leur échelonnement dans le temps dépendent d'éléments qui échappent au contrôle de la Société, tels que la mise sur le marché par un concurrent d'un nouvel équipement de chauffage au rapport performance / prix particulièrement attractif et qui nécessiterait de la part de la Société des efforts marketing et commerciaux supérieurs à ceux budgétés, pour imposer la BOOSTHEAT.20 dans son environnement concurrentiel.

Il se pourrait que la Société ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand elle en aura besoin, ou que ces capitaux ne soient pas disponibles à des conditions financières acceptables pour la Société.

Dans l'hypothèse où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des engagements contraignants pour la Société et ses actionnaires et pourrait engendrer des frais financiers additionnels susceptibles d'affecter la santé financière de la Société.

La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques de liquidité pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives de développement.

*(b) Risque de change*

Le Groupe n'exerce ses activités, à ce jour, que dans la zone Euro. Il n'est donc pas sujet au risque de change provenant de différentes expositions en devises différentes de l'Euro, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

*(c) Risque de crédit*

Le risque de crédit est géré à l'échelle du Groupe. Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées, et au risque lié aux créances d'impôts non encore encaissées.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières cocontractantes.

Le risque de crédit lié aux créances clients et autres créances (créances d'impôt) est limité en raison de la qualité des signatures concernées.

*(d) Risque de taux*

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt concerne principalement la part de dette à taux variable (fondée sur Euribor 3 mois moyen) dont le solde à rembourser au 30 juin 2020 est non significatif.

#### **4.2 Gestion du risque sur le capital**

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital.

Pour préserver ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, reverser du capital aux actionnaires ou émettre de nouvelles actions.

## Note 5 : Engagements hors bilan

### 5.1 Engagements donnés

- Prêt à moyen terme de 800 K€ auprès du Crédit Coopératif. Ce prêt est garanti à hauteur de 40% par bpiFrance. Un nantissement sur fonds de commerce a été accordé en garanti du prêt. Le capital restant dû au 30/06/2020 est de 737 K€.
- Prêt de 500 K€ souscrit auprès de Banque Populaire du Sud. Il est garanti à hauteur de 50% par le Fonds Européen d'Investissement et par un nantissement de fonds de commerce en rang 2. Le capital restant dû au 30/06/2020 est de 329 K€.

### 5.2 Engagements reçus

Subventions obtenues	Montant de la subvention	Versements encaissés	Versements restant à encaisser
Subvention ANR	602	602	0
Subvention région Rhône Alpes	768	753	15
Subvention H2020 SUN HORIZON	641	224	417
Subvention ADEME	159	159	0
Subvention ADEME offre locative	35	14	21
Subvention ADEME Concours innovation	221	133	88
<b>Total Subventions</b>	<b>2 426</b>	<b>1 884</b>	<b>541</b>

## Note 6 : Transaction avec les parties liées

### 6.1 Rémunération des dirigeants

En K€	juin-20	juin-19
Rémunérations des mandataires sociaux dirigeants (1)	166	180
Autres rémunérations (2)	100	72
<b>Total</b>	<b>266</b>	<b>252</b>

- (1) Ce montant totalise les rémunérations versées au directeur général et au directeur général délégué de la Société au titre de leur mandat social respectif ;
- (2) Aucun jeton de présence n'a été versé aux membres du conseil d'administration au 30 juin 2020 mais un montant de 100 K€ de jetons de présences a été provisionné au titre du premier semestre 2020 contre 72 K€ au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019.